

fusa le transport de ce grain jusqu'à Fort-William ou Minnéapolis. C'est à un point de vue général que je veux me placer en exposant la question et je désire qu'on lui accorde toute l'attention voulue.

L'hon. M. COCHRANE: J'aurai le renseignement.

L'hon. M. OLIVER: Le ministre vient d'affirmer que jamais le Gouvernement n'a refusé d'accepter des expéditions sur le Transcontinental. Ces trois réseaux de chemins de fer dans les prairies de l'Ouest alimentent naturellement le Transcontinental; c'est par ces lignes, ou du moins par quelques-unes d'elles que s'achemine le trafic que doit transporter le Transcontinental, et lorsque ces compagnies de chemins de fer refusent de prendre du grain pour le transporter à Winnipeg ou à Fort-William, naturellement, ce trafic manque au Transcontinental. Que le ministre me pardonne cette observation, mais il me semble que c'est une étrange administration d'un grand réseau de l'Etat que pareille situation puisse exister, sans que le chef de cette administration en ait connaissance.

Quant à l'enlèvement des rails sur le Grand-Tronc-Pacifique à l'ouest d'Edmonton, de quelle manière les intérêts des mines de charbon de l'un et l'autre côté de Jasper et du lac Brûlé sont-ils protégés?

L'hon. M. COCHRANE: La question des trois chemins de fer transcontinentaux apportant des marchandises au Transcontinental pour l'expédition n'exige guère d'explications, parce que deux d'entre eux circulent jusqu'à l'Atlantique, et nous devons compter sur ce que le Grand-Tronc-Pacifique apporte au Transcontinental.

Quant à l'enlèvement des rails, mon ingénieur est revenu samedi, jour où malheureusement j'ai dû m'absenter. J'espère pouvoir demander à mon honorable ami demain de substituer à sa question une demande de dépôts de documents, et je m'efforcerai de déposer demain sur le bureau tous les détails concernant cette affaire.

L'hon. M. OLIVER: Quant à l'enlèvement des rails sur le Transcontinental entre Winnipeg et Québec, la Chambre a droit à un renseignement bien précis sur les rails enlevés et jusqu'à quel point cet enlèvement de rails pourrait influer sur le succès de l'exploitation du chemin de fer.

L'hon. M. COCHRANE: On a enlevé les rails des premiers 300 milles et ces rails sont maintenant en route pour outre-mer

ou attendent leur expédition. Je déposerai sur le bureau un plan indiquant les points où ces rails ont été levés.

L'hon. M. OLIVER: Combien de tonnes de ces rails sont maintenant empilées sur le quai à Trois-Rivières?

L'hon. M. COCHRANE: Je ne saurais dire. Je tâcherai de le savoir.

M. GERMAN: Il y a deux semaines, le ministre a dit, en réponse à une question que j'ai posée, que le Gouvernement ferait connaître prochainement son attitude au sujet des chemins de fer au Canada. Le Gouvernement fera-t-il connaître d'ici à quelques jours l'attitude qu'il entend prendre au sujet de la situation des chemins de fer au Canada, résultant des deux rapports des commissaires royaux?

L'hon. M. COCHRANE: Le Gouvernement n'est pas encore prêt à faire sa déclaration et je ne peux pas dire exactement quand il la fera.

M. GERMAN: Cette réponse est aussi vague que les réponses du Gouvernement aux questions de ce genre. Je ne peux pas blâmer le ministre plus qu'aucun de ses prédécesseurs pour de pareilles réponses, parce que c'est ordinairement de cette façon qu'elles sont données. La question du chemin de fer au Canada, malgré la grande guerre qui se poursuit, est la plus sérieuse à laquelle le Canada ait à faire face. Sans doute la guerre est une affaire sérieuse, mais la situation actuelle exigera prochainement l'habileté et l'énergie des meilleurs hommes que le Canada puisse fournir. Le Gouvernement a nommé une commission royale composée de trois hommes qui ont une remarquable expérience dans les affaires de chemins de fer et ils ont admis que le Canadian-Northern et le Grand-Tronc-Pacifique sont en faillite et que si la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique est obligée de se conformer à ses obligations envers le Gouvernement à propos du Grand-Tronc-Pacifique et du Transcontinental, la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique tombera aussi en faillite. La situation étant ainsi, le Gouvernement devrait, dans l'intérêt du pays, annoncer immédiatement ses projets sur cette question très importante et actuelle. Je présume que le Gouvernement fera pour cette affaire ce qui a été fait jusqu'ici dans des cas semblables et ce que d'autres gouvernements ont fait dans des affaires aussi importantes, c'est-à-dire qu'il la laissera en suspens jusqu'aux derniers jours de la session et qu'il présentera au Parlement la